

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 96 (Rect)

présenté par

M. Reiss, M. Viala, Mme Dalloz, M. Lurton, M. Jean-Claude Bouchet, M. Straumann,
Mme Bazin-Malgras et Mme Anthoine

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« ces mêmes contenus »

les mots :

« les contenus mentionnés à l'alinéa précédent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.